

African Union



Séance 6 : Ne laisser personne pour compte : renforcer le rôle des femmes, des jeunes et de la société civile dans la mise en œuvre et la localisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063: **Cas du Burkina Faso**

Présentée par: Emmanuel SAVADOGO

Directeur du Suivi et de l'Évaluation des Politiques Economiques et Sociales

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective

BURKINA FASO

*APRM- DESA Continental Workshop on the Voluntary National Reviews for the
2023 HLPF and the Domestication of Agenda 2063*

15-17 March 2023 – Durban

Towards Universal Accession by 2023

African Peer Review Mechanism (APRM)
www.aprm-au.org
@APRMOrg





Séance 6 : Ne laisser personne pour compte : renforcer le rôle des femmes, des jeunes et de la société civile dans la mise en œuvre et la localisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063



Plan de présentation

1. Contexte socio-économique du Burkina Faso
2. Prise en compte des préoccupations des groupes vulnérables
3. Défis et recommandations



Contexte socio- économique du Burkina Faso

- Depuis 2016, le Burkina Faso fait face à **une crise sécuritaire** alors qu'il était déjà soumis **aux effets néfastes du changement climatique**. A cela, s'est ajouté, **en 2020**, la pandémie de la **COVID-19** et **en 2022**, la **guerre russo-ukrainienne** avec la spirale inflationniste dans toutes les parties du monde qui a entraîné **des accroissements des prix jamais observés depuis plus de deux décennies dans notre pays** le Burkina Faso surtout pour les produits de première nécessité.
- Par ailleurs, la crise sécuritaire a occasionné **une instabilité socio-politique et une recrudescence des questions humanitaires et des nouveaux défis** pour les personnes déplacées internes.
- **Malgré ces difficultés**, l'économie du Burkina Faso s'est montrée résiliente, avec une nécessité de mettre en cohérence les actions humanitaires, de sécurité et de développement a conduit le pays à adopter l'approche Nexus humanitaire-développement-sécurité par (i) le renforcement de la résilience; (ii) le renforcement de la stabilité et de la sécurité et (iii) l'établissement de cycles de planification conjoints.



Le Burkina met en œuvre le principe de ne laisser personne pour compte à travers les quatre principales phases de planification:

Comment le Gouvernement soutien le principe de ne laisser personnes pour compte

- ❖ Phase de conception ou de formulation des politiques publiques (national ou local)
- ❖ Phase de la Budgétisation
- ❖ Phase de mise en œuvre
- ❖ Phase de Suivi - évaluation



Comment les groupes vulnérables sont impliqués dans le processus de formulation des politiques publiques (phase de la Planification)?

- Le Burkina Faso a élaboré des **guides d'élaboration des politiques publiques** que ce soit au niveau sectoriel qu'au niveau local (régions et communes). Ces guides définissent les acteurs devant être impliqués dans la formulation des politiques publiques ainsi que le rôle de chaque acteur. Ainsi, au niveau du Burkina Faso, on assiste à une grande implication de la société civile (dont les jeunes, les femmes, les handicapés, etc.) dans la formulation des politiques publiques.
- La prise **d'arrêtés de membres de comités ad' hoc** chargé de l'élaboration des différentes politiques publiques **que ce soit au niveau sectoriel qu'au niveau local (régions et communes)** pour permettre une pleine participation de l'ensemble des couches sociales,



Comment les groupes vulnérables sont impliqués dans le processus de budgétisation des politiques publiques (phase de la Budgétisation)?

- **Engagement pris par le Gouvernement** depuis ses quatre dernières années , à **une budgétisation** qui tient compte des **questions du genre**, de la prise en compte des **droits humains**, de la prise en **compte de l'équité**: Cette approche budgétisation sensible aux genres, aux droits humains et aux questions d'équité vise déjà dans la programmation budgétaire de tenir compte des préoccupation des couches vulnérables (femmes, enfants, handicapés, jeunes, etc.).



Comment les préoccupations des personnes vulnérables sont prises dans les politiques publiques (la mise en œuvre) ?

La mise en œuvre des politiques publiques (PND, Politiques sectorielles, thématique et locales) qui ont déjà l'objet de prise en compte des différents agendas (Agenda 2030, Agenda 2063). A titre d'exemples, nous pouvons citer entre autre de la politique sectorielle « Travail, emploi et protection sociale » (PS-TEPS) ; la **Politique nationale de protection sociale (PNPS)**; la Politique nationale genre (PNG); la **Stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat féminin (SNPEF)** ;

Le développement de programmes et des projets spécifiques pour réduire les inégalités entre les régions et au sein de la population, A titre d'exemple:

- **programme de gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans ;**
- Plan stratégique national de promotion de l'élimination des MGF ; le développement de l'assurance maladie ;
- la Stratégie de résorption de l'habitat spontané (SRHS) ; le Projet filets sociaux « Burkin naong saya », Langue locale qui signifie : la pauvreté est finie
- Programme d'urgence pour le sahel (PUS-BF) ,
- **Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL),**
- Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR) et des pôles de croissance etc,

Le développement de programmes pour réduire pour la fracture numérique et financière:

- programme d'inclusion financière;
- programme de l'inclusion numérique,



Comment les préoccupations des personnes vulnérables sont prises dans les politiques publiques (la mise en œuvre) ?
(suite 1 et fin)

La mise en œuvre des programmes spéciaux pour endiguer les nouveaux défis issus de la situation sécuritaire notamment les couches vulnérables au sein des populations déplacées internes: la **stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence** (SN-ESU) ; le financement des activités génératrice en faveurs des personnes déplacés internes (PDI) et **l'opérationnalisation de l'approche Nexus « Paix, sécurité-humanitaire et développement »** par le Gouvernement et les Partenaires techniques et financiers dans les différentes interventions dans les zones touchées par la crise sécuritaire.



L'adoption de lois pour garantir une meilleure protection des couches vulnérables et assurer leurs pleines participations à la vie publique. Il s'agit entre autres de :

- la loi portant code pénal qui renforce le corpus juridique de la répression de toutes les formes de violences exercées sur les femmes et les filles ;
- la loi portant prévention, répression et réparation des violences à l'égard des femmes et des filles et prise en charge des victimes
- les lois portant fixation de quota aux élections législatives et municipales au Burkina Faso de 30% et portant fixation de quota et modalités de positionnement des candidates et des candidats aux élections législatives et municipales au Burkina Faso ;
- La loi sur le foncier rural qui accorde au moins 30% des nouvelles superficies aménagées aux femmes.



Comment les groupes vulnérables participent à l'évaluation des politiques publiques et aux engagements internationaux : Agendas 2030 et 2063 (Suivi – évaluation)

- **le suivi périodique (semestriel) de la mise en œuvre du plan national de développement** à travers les cadres nationaux de dialogue, sectoriels et régionaux pour examiner les acquis ou points forts, les faiblesses, s'assurer que personne n'est laissé de côté. Ces cadres réunissent les principaux acteurs au niveau thématique, régional et national.
- **La prise en compte des actions formulées et mises en œuvre par les communautés, les ONG et société civile** dans les rapports de suivi des politiques ainsi que les insuffisances observées et les recommandations pour une meilleure mise en œuvre des ODD et l'Agenda 2063.
- **Le contrôle de l'action publique par la société civile et la communauté :** le Budget de l'Etat et des collectivités territoriales fait l'objet d'évaluation par le CIFOEB et présenté à la population en fin de promouvoir la bonne gouvernance économique au Burkina Faso par une gestion optimale des ressources publiques, en l'occurrence leur répartition équitable, efficiente et efficace notamment en faveur des populations défavorisées ;



Défis et recommandations
pour le Burkina Faso pour
la meilleure mise en œuvre
de l'Agenda 2030 et
l'agenda 2063 de l'Union
Africaine

- ❖ le renforcement de la sécurité et la résilience nationale
- ❖ l'accélération des réformes visant la modernisation et l'efficacité de la mobilisation des ressources internes ;
- ❖ le développement des bases productives, de la compétitivité des secteurs de production et de transformation des produits nationaux ;
- ❖ le renforcement des capacités du système statistique national ;



Je vous remercie pour votre
attention soutenue

Thank you for your continued attention